

Le Creusot, le 16 décembre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ouverture du débat public sur le projet « Voie Ferrée Centre Europe Atlantique ».

**Autour de ce projet régional d'envergure nationale et européenne,
la 1^{ère} réunion publique a eu lieu le 15 décembre au Creusot.**

La Commission particulière du débat public (CPDP) a organisé et animé, ce jeudi 15 décembre, en présence de 200 personnes, la réunion d'ouverture du débat public sur le projet « Voie Ferrée Centre Europe Atlantique » (VFCEA) porté par SNCF Réseau.

LE PROJET EN DEBAT

Destiné aux voyageurs et aux professionnels du transport de marchandises, le projet « Voie Ferrée Centre Europe Atlantique » prévoit différents services aux voyageurs et aux acteurs du transport de marchandises :

- La modernisation de la ligne existante entre Nevers-Chagny ;
- La réalisation d'une gare de correspondances TER-TGV ;
- Une voie ferrée nouvelle (raccordement) offrant un nouvel itinéraire par Le Creusot-Montceau-Montchanin pour les TGV entre Strasbourg et Lyon.

La présidente de la Commission particulière du débat public sur le projet de VFCEA, Ilaria Casillo, a présenté le rôle de la CPDP, les modalités et le calendrier du débat ainsi que l'ensemble des moyens d'expression à disposition des citoyens pour s'impliquer dans ce débat et contribuer aux évolutions du projet. « Dès lors que toutes les opinions sont exprimées, que toutes les incertitudes dissipées et que toutes les interrogations levées, dans un cadre de transparence et d'impartialité dont la Commission particulière du débat public sera le garant, ce débat public sera réussi et constituera à nouveau un exemple utile de démocratie citoyenne », a souligné Ilaria Casillo.

En présence de Michel Neugnot, Premier Vice-président de la Région Bourgogne-Franche-Comté et David Marti, Maire du Creusot et Président de la Communauté Urbaine Creusot-Montceau, Christian Leyrit, président de la Commission nationale du débat public (CNDP) a d'ailleurs tenu à rappeler le rôle et la mission de la CNDP : informer les citoyens sur les grands projets d'aménagement, leur donner la parole et veiller à la faire entendre pour que leur point de vue soit pris en compte dans le processus de décision.

A l'occasion de cette première réunion publique, les citoyens se sont notamment exprimés sur le coût et le phasage du projet, ainsi que sur les impacts sonores du transport de marchandises.

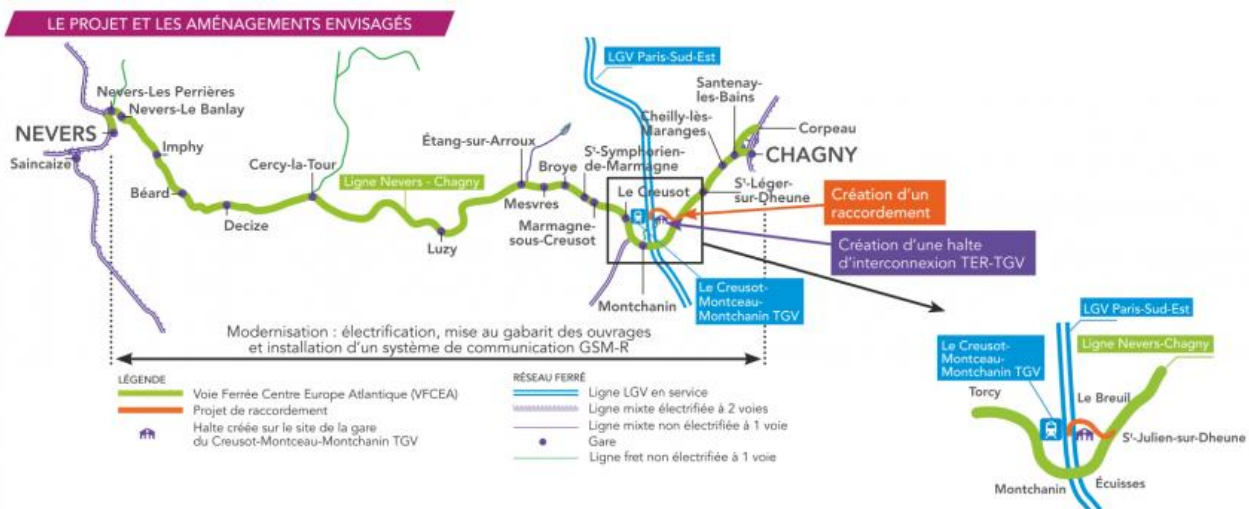
Le débat public « Voie Ferrée Centre Europe Atlantique » se déroulera maintenant du 15 décembre 2016 au 20 mars 2017.

Pendant ces trois mois, les citoyens, le maître d'ouvrage et toutes les parties prenantes pourront échanger sur le projet lors de 40 réunions publiques, conférences-débats, ateliers thématiques, trains-débats et visite de terrain, organisés dans les territoires de la région Bourgogne Franche-Comté, en particulier dans la Nièvre, en Saône-et-Loire et en Côte-d'Or.

LE PROJET VFCEA EN CHIFFRES

- 160 km de double voie existante entre Nevers et Chagny, à électrifier
- Un raccordement à la LGV Paris-Sud-Est de 5 à 6 km à créer
- Une gare de correspondance TER-TGV à implanter au droit de la gare du Creusot-Montceau-Montchanin TGV
- 1 région, 3 départements, 45 communes traversées
- Un coût global estimé à 560 millions d'euros (valeur 2012)

LA CARTE DU PROJET



LA PROCHAINE REUNION PUBLIQUE

Le 5 janvier 2017 au Palais Ducal de Nevers (1, place de l'Hôtel de Ville)

POUR EN SAVOIR PLUS ET S'EXPRIMER

Rendez-vous sur vfcea.debatpublic.fr

CONTACT PRESSE : Louise HENRY – louise.henry@lesroismages.fr – 01 41 10 08 03
Alice VADE – alicevade@clairdeterre.com

La Commission nationale du débat public (CNDP) est une autorité administrative indépendante dont la mission est d'informer les citoyens et de veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des projets – publics ou privés – d'aménagement ou d'équipement d'intérêt national, et qui peuvent avoir des répercussions sur l'environnement et présentant de forts enjeux socio-économiques. La commission particulière du débat public chargée de l'animation du débat n'exprime pas d'avis sur le fond du dossier.